

Image not found or type unknown



Contribution tarifaire d'acheminement

Par **PoTam**, le **31/07/2016** à **13:39**

Bonjour,

Je loue un studio meublé depuis 3 ans dans une maison divisée en trois logements (Studio, F3 et maison du propriétaire) nous avons chacun notre compteur que nous relevons chaque fin de mois afin de payer exactement notre consommation, plus l'abonnement. Récemment le propriétaire nous a demandé de payer les taxes d'acheminement (de janvier a juillet) qu'il divise en trois pour les trois logements.

Premiere question: est ce a nous de payer ces taxes?

Deuxieme question: ces taxes etant calculées selon la consommation, nous devrions les calculées en fonction de notre consommation personnelle, et non divisé en trois??

Merci par avance pour vos réponses.